LETTRES DE BAUDIN A LAHARPE; ET DE LAHARPE A BAUDIN.

A PARIS,

Chez tous les Marchands de Nouveautés,

Et à l'Imprimerie de J. M. CHEVET, Cour de Rohan, attenant celle du Commerce, par la rue du Jardinet.

AN TROISIEME.

1795.

RÉPONSE

A l'Ecrit du citoyen LAHARPE, *que je n'ai point lu.*

MON suffrage n'ajouteroit rien à la réputation que le citoyen Laharpe s'est acquise par ses excellentes leçons de littérature, sans parler des autres titres sur lesquels est fondée sa gloire, comme poëte et comme écrivain. Le gouvernement s'est honoré, à mon avis, en l'appellant comme professeur d'éloquence à l'école normale; c'étoit à-la-fois rendre justice au mérite, le mettre à sa place véritable, et réparer l'absurde injustice des derniers tyrans, qui n'avoient pas manqué d'étendre sur cet homme célèbre la persécution exercée par eux contre tous les talens, qui leur étoient, avec raison, très-*suspects*.

En ma qualité d'amateur obscur, mais très-passionné des arts, je me suis permis, pour unique délassement, de suivre le Cours du citoyen Laharpe au Lycée *républicain*. Ne dînant chez personne, n'ayant le tems ni de cultiver mes anciens amis, ni celui de fréquenter aucune société; allant des archives à la séance, et de la séance aux archives; j'ai donné deux heures par décade au

plaisir d'entendre les principes de la critique la plus éclairée ; encore, lorsque la leçon qui se faisoit à sept heures et demie, les primidi et septidi, concouroit avec la *séance du soir* pour le renouvellement du bureau, ai-je toujours préféré le devoir d'y assister, à l'attrait qui m'appelloit auprès du professeur.

Quelques doutes me sont survenus sur des questions qu'il avoit traitées ; je les lui ai soumis par écrit : il m'a répondu de la manière la plus obligeante. J'ai eu occasion de publier quelques opinions relatives à nos travaux, je lui ai envoyé un exemplaire de chacune ; il m'en a fait tenir un de son écrit sur la liberté de la presse. J'avois moi-même publié sur cette question quelques réflexions, sans attaquer qui que ce soit. On m'a dit à ce sujet *que je voulois la liberté pour tous, et que je n'entendois rien aux révolutions.*

Hélas ! je le savois de reste ; mais sans examiner si je suis assez révolutionnaire, au moins n'a-t-on pu me reprocher qu'un amour de la liberté, poussé jusqu'à croire, prématurément peut-être, qu'il falloit étendre ses bienfaits à tous les citoyens.

Le citoyen Laharpe avoit accompagné l'envoi de son écrit sur la presse, d'un billet très-honnête. Je crus devoir passer chez lui pour le remercier. Je trouvai le citoyen Richer-Serisy qui en sortoit. Ma visite fut courte. Le citoyen Laharpe donna

de grands éloges au projet de retraite auquel la Convention, s'étoit un moment abandonnée dans le cours du trop fameux procès de Collot, Billaud et Barrère; il m'engagea, lorsque j'en trouverois l'occasion, à revenir sur cette résolution et à l'appuyer.

J'ai ouï dire que dans l'écrit que le citoyen Laharpe vient de mettre au jour, il rendoit justice à *ma logique ;* c'est le seul trait qu'on m'en ait cité. Je ne suis pas modeste, j'adopte sans façon cet éloge, et je le fortifie moi-même, en donnant pour preuve de la justesse de mes raisonnemens, qu'aussi-tôt que le citoyen Laharpe m'eût dit qu'il falloit que la Convention toute entière fût renouvellée, je tirai cette conséquence : *donc* il faut, s'il est possible, qu'elle ne le soit pas.

Quelque confiance que m'inspirent les talens et les lumières d'un homme célèbre, je ne crois pas à l'infaillibilité de qui que ce soit. En matière de littérature, par exemple, qui est le domaine particulier du citoyen Laharpe, je me permets d'appeller du jugement un peu sévère qu'il porte de l'Odyssée, au jugement d'Horace, qui, sans doute, étoit connoisseur. A plus forte raison, sur une question de politique, puis-je croire que le citoyen Laharpe s'est trompé, puisque j'ose bien trouver des erreurs dans l'*Esprit des Lois*, et même dans le *Contrat Social.* J'ai la présomption de penser, et qui plus est, d'avouer qu'en ce qui concerne le

renouvellement du corps législatif, *je ne sais quel instinct républicain* m'a fait rencontrer plus juste que le citoyen Laharpe, dont je reconnois d'ailleurs la supériorité.

Précisément, à l'époque de la visite que je lui ai faite, la Convention m'honora de son choix pour la commission des onze. Non moins surpris que touché d'une marque de confiance si peu attendue de ma part, je trouvai, dans le passé comme dans l'avenir, des motifs qui ne me permirent pas d'hésiter En regardant en arrière, le sort qu'avoient éprouvé Thouret, Chapelier, Rabaud, Gossin, Condorcet, Hérault-Séchelles, me montroit comment avoient été traités tous ceux qui s'étoient occupés de nous donner une Constitution : il n'étoit pas difficile non plus de prévoir que l'anarchie qu'il s'agissoit d'extirper, auroit une agonie violente et redoutable pour ceux qui l'auroient attaquée : les quatre premiers jours de Prairial m'ont prouvé que j'avois deviné juste. Le poste auquel on m'appelloit, étoit périlleux; je me crus dès-lors dispensé de tout autre examen, et je n'hésitai pas à l'accepter. Depuis que la constitution a été présentée, pendant les cinquante jours qu'a duré sa discussion jusqu'à la dernière relute, j'ai, je l'avoue, sans cesse appellé l'attention de la commission sur *les moyens de terminer la Révolution*, et singulièrement sur le maintien du système républicain. Je n'ai vu de garantie contre les secousses, que dans un corps législatif composé des

membres dont l'existence soit étroitement liée au sort de la République ; et je suis convaincu qu'en entrant les yeux bandés dans la Convention, on ne pourroit mettre la main sur AUCUN DE MES COLLÈGUES qui ne soit disposé à périr plutôt que de transiger avec la royauté. La souveraineté du peuple m'a paru ne pouvoir être mieux défendue que par ceux qui n'en reconnoissent point d'autre, comme juste ou POSSIBLE.

Tel a été, pendant près de deux mois, l'objet de mes continuelles et solitaires méditations. Aucune suggestion, aucune relation n'a pu fortifier ou affoiblir ce que je n'avois puisé que dans mon attachement au gouvernement RÉPUBLICAIN. Le vœu de la commission étoit unanime, ses lumières m'ont guidé; elle a voulu que je fusse son organe, et j'ai obéi.

J'ai envoyé au citoyen Laharpe un exemplaire de chacun des deux rapports; son écrit, à coup sûr, vaut beaucoup mieux : je suis persuadé d'avance que sa critique est sage et décente; mais, en conscience, il m'en devoit un exemplaire : je ne puis me résoudre à l'acheter; et c'est bien assez que, sans l'avoir lu, je fasse imprimer *à mes frais* cette réponse.

P. C. L. BAUDIN (des Ardennes).

RÉPONSE
A LA RÉPONSE
Que m'a faite le Représentant BAUDIN,
qui ne m'a point lu.

SI le Représentant Baudin n'a point reçu mon Ouvrage, j'en suis d'autant plus fâché que mon intention était qu'il le reçût de ma part : c'était un devoir à remplir, et j'aurais dû prendre, sans doute, plus de précautions pour que cet envoi ne fut pas oublié parmi ceux que j'avais recommandés au Libraire. Cet oubli, très-involontaire, est réparé en ce moment autant qu'il peut l'être ; et je me flatte que c'est le seul tort que je puisse avoir avec le Représentant Baudin.

Je le remercie bien sincèrement des marques d'estime dont il m'honore, et j'y

suis d'autant plus sensible, que *ne m'ayant point lu*, il ne pouvait connaître celles que j'ai cru devoir lui donner, avec autant de plaisir que de justice.

Il était tout simple qu'il exposât les motifs d'une visite dont je n'avais parlé que pour faire voir combien j'étais loin de mettre rien de personnel dans la réfutation de son rapport ; mais je ne comprends pas aussi bien pourquoi il s'est cru obligé d'apprendre au public qu'il avait trouvé chez moi le citoyen Richer-Serysi ; c'est apparemment pour l'exactitude historique ; et c'est aussi très-historiquement, et sans aucune vue ultérieure, que j'ajouterai à son récit que le citoyen Richer-Serysi, ayant été avec moi dans la même prison, avait apparemment voulu donner une marque d'intérêt à un compagnon d'infortune ; que je ne pus pas lui rendre le même devoir, parce qu'il refusa de me donner son adresse, ainsi que le Représentant Baudin ; et que depuis ce jour je n'ai pas vu l'un plus que l'autre. Il semblerait que ces détails dûssent être bien étrangers au public, qui n'en a que faire ;

et, sans doute, dans des temps ordinaires; ils seraient fort déplacés ; mais aujourd'hui rien n'est ordinaire ; tout est de conséquence, si tout n'est pas très-*conséquent*; et la rencontre de deux écrivains, qui ne se seraient vus qu'une fois en leur vie, peut tenir à un *vaste complot*, et fournir de terribles phrases. Je suis bien persuadé que telle n'était pas l'intention du Représentant Baudin. Mais enfin, que fait là Richer-Serysi ?

Il est beaucoup plus innocent d'avoir parlé de l'*Odyssée* à propos de la Convention ; et, quoique ce soit ici le cas ou jamais, de dire comme La Fontaine :

On ne s'attendait guère
A voir Ulisse en cette affaire,

je concevrais pourtant que l'on citât mon avis sur l'Odyssée comme une preuve que *je ne suis pas infaillible*, si jamais j'avais montré une si folle prétention ; mais il me semble que ce ridicule appartient moins à ceux qui s'étudient à prouver, qu'à ceux qui donnent leur opinion pour une preuve ;

et si quelqu'un, par exemple, jugeait moralement impossible de choisir parmi tant de millions de Français cinq cents nouveaux Mandataires, aussi capables de bien gouverner que ceux qui siégent encore aujourd'hui, ce jugement paraîtrait d'autant plus viser à l'*infaillibilité*, qu'il ressemblerait moins au raisonnement.

Il est très-vrai que *j'ai rendu justice à la lógique* du Représentant Baudin, comme on le lui a dit : on aurait pu lui dire aussi que j'avais rendu justice à *ses talens*, à *son honnêteté*. Pour ce qui est de *sa logique*, il est bon de s'entendre. J'ai loué celle qu'il avait montrée dans d'autres occasions; j'ai trouvé très-*mauvaise* celle qu'il a mise dans le rapport en question, et j'ai tâché de le prouver. J'ai ajouté que si, pour cette fois, sa logique n'était pas bonne, c'est que sa cause ne l'était pas : je n'ai pu rien trouver de mieux pour concilier la politesse avec la vérité.

Il *adopte sans façon cet éloge*, et il *le fortifie*, à sa façon; car il assure que

du moment où je lui eus dit qu'il falloit que la Convention toute entière fut renouvellée, il en conclut sur-le-champ qu'il fallait, *s'il était possible*, qu'elle ne le fût pas. Cette manière de conclure n'est peut-être pas aussi polie que la mienne, mais elle est, je l'avoue, beaucoup plus commode : » Telle opinion est la vôtre; *donc* elle est » fausse », est une espèce d'argument *ad hominem*, qui peut quelquefois être péremptoire : c'est peut-être celui qu'on emploie le plus souvent dans la Convention; c'est un argument tout *révolutionnaire;* et c'est apparemment pour cela que le *Logicien* Baudin m'a fait l'honneur de s'en servir avec moi. Je ne m'en plains pas du tout; car cela dispense de toute autre discussion, et c'est autant de gagné.

Il a (dit-il) *la présomption de penser, et qui plus est d'avouer qu'il ne sait quel instinct républicain l'a fait rencontrer plus juste que le citoyen Laharpe, en ce qui concerne le renouvellement du Corps législatif.* Chacun caractérise son instinct comme il lui plaît, et je n'ai rien à dire

sur celui de Baudin : quant à celui qui peut porter cinq ou six cents individus à se continuer dans le gouvernement, j'avoue qu'il n'est pas *monarchique ;* mais il m'est impossible de le trouver *républicain.* La voix publique décidera qui de nous deux a *rencontré plus juste.*

Le reste n'est plus qu'un exposé des sentimens du Représentant Baudin, de sa conduite politique, et une répétition des mêmes principes que j'ai combattus dans son rapport. Je crois à tout ce qu'il dit de lui ; je ne crois rien de tout ce qu'il pense d'ailleurs, si ce n'est quand il assure, en lettres majuscules Q'UAUCUN DE SES COLLÈGUES n'est capable de transiger avec la royauté : j'en suis convaincu ; mais cette haîne de la royauté n'est véritablement du républicanisme que quand on ne veut pas régner soi-même. Au reste, je ne pense pas qu'il me soit plus aisé de le convaincre, même quand il m'aura lu, qu'il ne lui sera facile de me répondre.

LA HARPE.